

cri d'adoration ardente et de zèle généreux : *Adveniat Regnum Tuum !* Que votre Règne arrive !

Écoutons, sur ce sujet des droits de Jésus-Hostie à l'hommage et au culte de l'adoration, le grand apôtre de l'Eucharistie à notre époque, le fondateur même de l'Agrégation du Très Saint Sacrement, le saint et vénéré P. Eymard :

“ L'honneur, dit-il, Jésus-Christ y a droit, il le demande. Il est notre Roi, notre Sauveur. A Lui l'honneur avant tout autre honneur ; à Lui le culte suprême de latricie ; à Lui l'honneur public ; nous sommes son peuple.

“ La Cour céleste se prosterne en présence de l'Agneau immolé. Ici-bas, Jésus-Christ a reçu les adorations des anges en entrant dans le monde, des foules pendant sa vie, des Apôtres après sa résurrection ; les peuples et les rois sont venus l'adorer.

“ Au Sacrement, n'a-t-il pas droit à plus d'honneur encore, puisqu'il y multiplie les sacrifices et s'abaisse davantage ?

“ À Lui donc l'honneur solennel, la magnificence, la richesse, la beauté du culte. Les siècles de foi n'ont jamais cru trop faire pour la splendeur du culte eucharistique : témoin ces basiliques, ces vases sacrés, ces ornements, chefs-d'œuvre d'art et de magnificence.

“ Mais Jésus ne saurait se contenter des honneurs extérieurs. Il demande le culte de notre amour, notre service intérieur, non point renfermés en nous, mais manifestés par ces attentions si tendres, si aimables, d'un bon fils pour ses parents, qui vit autour de son père, de sa mère, qui a besoin de les voir, de leur donner des témoignages de sa tendresse ; qui, loin d'eux, souffre et languit...”

Donner à Jésus en son Sacrement ce culte de la présence, de la conversation intime, du service personnel et dévoué, de l'hommage dû à un Roi qui est en même temps un Père : c'est la raison d'être et l'objet fondamental de l'Agrégation du Très Saint Sacrement.

Saint Joseph et le Prêtre

Le sentiment des fidèles, d'accord avec la voix de l'autorité, a désigné la dévotion à saint Joseph comme convenant spécialement aux prêtres, et cela simplement à cause de leurs fonctions envers le Saint Sacrement. Parmi le petit nombre de prières à saint Joseph qui ont été indulgenciées par le saint-Siège, il en est deux qui sont réservées exclusivement aux prêtres. Celle qui doit être dite avant la messe, après avoir parlé du